



## Conseil économique et social

Distr. générale  
23 février 2022

Français  
Original : anglais

---

### Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable

Huitième session

Kigali (hybride), 3 - 5 mars 2022

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Tables rondes plénières sur les mesures prises et les examens réalisés aux niveaux national et infranational pour mieux construire l'avenir et accélérer la réalisation du développement durable en Afrique : examens volontaires nationaux et apprentissage par les pairs afin de renforcer les interventions au niveau des pays**

### Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les examens volontaires nationaux

#### I. Date et heure

1. La table ronde se tiendra le 3 mars 2022, de 16 h 15 à 18 heures.

#### II. Introduction

2. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont encouragés à « procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational ». Quarante-six pays africains ont mené des examens volontaires nationaux depuis 2016. Vingt-et-un pays africains, soit le nombre le plus élevé de toutes les régions au niveau mondial, procèdent actuellement à des examens volontaires nationaux, dont les résultats seront présentés à la réunion de 2022 du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Parmi ces pays, sept préparent leur premier examen<sup>1</sup>, treize préparent leur deuxième examen<sup>2</sup> et un prépare son quatrième examen<sup>3</sup>. À la fin du forum politique de haut niveau de 2022, un seul pays africain ne se sera pas encore porté volontaire pour un examen national.

---

\* ECA/RFSD/2022/1.

<sup>1</sup> Djibouti, Érythrée, Gabon, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, São Tomé-et-Principe et Somalie.

<sup>2</sup> Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Sénégal et Soudan.

<sup>3</sup> Togo.



### III. Objectif

3. L'objectif de la table ronde est de faciliter l'apprentissage et de renforcer les bonnes pratiques dans la conduite et le suivi des examens volontaires nationaux de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine.
4. Les participants procéderont également à un échange de vues sur les défis de la réalisation de ces examens dans le contexte de la maladie à coronavirus (COVID-19) et sur la contribution de ces examens à une reprise verte, inclusive et résiliente après la crise de COVID-19, ainsi qu'à une accélération de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.
5. Cette table ronde sera notamment l'occasion de mettre en lumière les résultats de la réunion préalable sur les examens volontaires nationaux et locaux.
6. Il est prévu que les panélistes exposent des solutions convaincantes ; partagent leurs points de vue, leurs expériences et les enseignements tirés ; et proposent des moyens concrets par lesquels les examens nationaux volontaires peuvent contribuer au mieux à construire l'avenir après la pandémie de COVID-19 et à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

### IV. Format

7. La table ronde sera animée par un panel composé de décideurs et d'experts de haut niveau venant de plusieurs pays impliqués dans des examens volontaires nationaux en 2022 ou avant, ainsi que d'autres pays africains à l'avant-garde de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le panel comprendra aussi des représentants de la jeunesse. Une liste détaillée est présentée au paragraphe 9 ci-dessous.

### V. Lignes directrices

8. La table ronde plénière se déroulera suivant les lignes directrices ci-après :
  - a) Le Président lancera la table ronde, notamment en définissant l'objectif et en présentant les panélistes. Il donnera ensuite la parole au modérateur, qui conduira le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;
  - b) Le modérateur demandera à chaque panéliste de répondre, pendant cinq minutes au maximum, à une ou plusieurs des questions suivantes :
    - i) Quelles sont certaines des bonnes pratiques et des leçons tirées en ce qui concerne les processus d'examen volontaire national et de suivi ?
    - ii) Comment les examens ont-ils contribué à la réforme des politiques et des programmes pour la reprise après la crise du COVID-19 et pour une mise en œuvre plus rapide du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans votre pays ?
    - iii) Sur la base de l'examen que votre pays a réalisé, quelles sont les politiques et les pratiques qui ont fonctionné et pourquoi ont-elles facilité la reprise après la crise de COVID-19 et la réalisation du développement durable ?

- iv) De quelle manière la pandémie de COVID-19, le manque de données et de statistiques et d'autres problèmes ont-ils affecté les examens volontaires nationaux et leur suivi ?
- v) Quel soutien les partenaires aux niveaux national, régional et mondial devraient-ils apporter pour renforcer les examens et leur suivi ?
- vi) Qui sont les principales parties prenantes des examens volontaires nationaux, et quel rôle ont-elles joué ou devraient-elles jouer dans le processus, y compris dans le suivi ?
- vii) Quelles sont les mesures et les modifications nécessaires pour renforcer les examens volontaires nationaux de façon qu'ils contribuent de manière optimale à mieux construire l'avenir après la pandémie de COVID-19 et à accélérer la réalisation d'un développement durable ?
- c) Le modérateur facilitera un dialogue interactif entre les intervenants. Ce faisant, il donnera aux représentants des pays qui procéderont à un examen volontaire national en 2022 la possibilité de poser des questions à ceux des pays ayant déjà pris part à ce processus ;
- d) Il invitera ensuite les autres participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions ;
- e) À l'issue du dialogue, le modérateur présentera une synthèse des messages clés, y compris les recommandations qui auront été formulées. Il redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la table ronde.

## VI. Président, modérateur et panélistes

9. Le modérateur et les panélistes de la table ronde seront les suivants :
- Présidence :** Le/la Président(e) du Bureau de la huitième session du Forum régional
- Modératrice :** La Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée des programmes, Hanan Morsy
- Panélistes :**
- Le Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Eddy Maloka
  - La Ministre ivoirienne du plan et du développement, Nialé Kaba
  - La Ministre djiboutienne déléguée chargée de l'économie numérique et de l'innovation, Mariam Hamadou Ali
  - Le Vice-Ministre libérien de la gestion économique, Augustus J. Flomo
  - Rosetta Nawases, chargée de cours en relations internationales à l'Université de Namibie
  - La Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence contre les enfants, Najat Maalla M'jid